



ZONE DE DISTRIBUTION: CURBANS VILLAGE

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante

D: Eau de mauvaise qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Votre réseau est alimenté par les captages : SOURCE DES COGNETS №1, SOURCE DES COGNETS №2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 345 personnes sur 1 commune (CURBANS), Le responsable des installations est : « C.A. GAP TALLARD DURANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « C.A. GAP TALLARD DURANCE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. La limite de qualité est fixée 50 mg/L.

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. La limite de qualité est fixée à 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L par substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne: 0,345 mg/L Valeur maxi: 0,69 mg/L



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

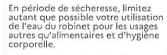


Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.





Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi: 0 microgramme/L

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas d'exigence de qualité.

Eau très dure

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 40,7 °f Valeur maxi: 41,9 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/04/2025 UDI 004000295





ZONE DE DISTRIBUTION: QUARTIER LE PIN-ROUSSET

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable

C: Eau de qualité insuffisante

D: Eau de mauvaise qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Votre réseau est alimenté par un captage : SOURCE DE L'USCLAYE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 218 personnes sur 1 commune (CURBANS). Le responsable des installations est : « C.A. GAP TALLARD DURANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « C.A. GAP TALLARD DURANCE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. La limite de qualité est fixée 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 0 mg/L Valeur maxi: 0 mg/L

Nombre de prélèvements : 1

Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 635 Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

TEMPÉRATURE



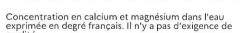
4 **SÉCHEDESSE**



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. La limite de qualité est fixée à 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L par substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.



Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 47,6 °f Valeur maxi: 49,8 °f

Elément d'origine naturelle pouvant présenter un effet laxatif et favorisant la corrosion des canalisations métalliques. La référence de qualité est fixée à 250 mg/L (seuil gustatif à 500 mg/l et effet laxatif au-delà de 1000 mg/l).

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne: 222 mg/L Valeur maxi: 300 mg/L



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/04/2025 UDI 004000296





ZONE DE DISTRIBUTION: JARJAYES VILLAGE (DE)

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité.

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable

C: Eau de qualité insuffisante

D: Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : DEVEZET (SCE DU). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 476 personnes sur 2 communes (JARJAYES, VALSERRES). Le responsable des installations est : « COMM AGGLO GAP TALLARD DURANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU - CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 0,727 mg/L Valeur maxi: 0.8 mg/L



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 178 Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023

SAVEUR-COULEUR Signalez à votre distributeur d'eau A

(coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,05 mg/L Valeur maxi: 0,05 mg/L Année prise en compte : 2023

TEMPÉRATURE

TEMPÉRATURE

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0 microgramme/L Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 17/07/2025 UDI 005000933

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

réglementaire.

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 18,9 °f Valeur maxi: 19,8 °f





ZONE DE DISTRIBUTION : COTE DE NEFFES+BLACHES+BENECHONS+CONDAMI

A : Eau de bonne qualité

B : Fau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D: Eau de mauvaise qualité

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité.

Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 82 personnes sur 1 commune (NEFFES).

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU - CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte: 2023, 2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 6,4 mg/L Valeur maxi: 7,3 mg/L



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitairé propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 641 Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021

SAVEUR-COULEUR 1



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de

couleur de l'eau distribuée.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0 mg/L Valeur maxi: 0 mg/L Année prise en compte : 2021

TEMPÉRATURE



TEMPÉRATURE

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0 microgramme/L Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 40,1 °f Valeur maxi: 42,2 °f

Édité le 17/07/2025 UDL005001055





ZONE DE DISTRIBUTION: TALLARD + LES ECARTS

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante

D: Eau de mauvaise qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité.

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE PUITS DES JARDINS 2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 2052 personnes sur 1 commune (TALLARD). Le responsable des installations est : « COMM AGGLO GAP TALLARD DURANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU - CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 8,17 mg/L Valeur maxi: 9,6 mg/L

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de substances recherchées · 178

Valeur maxi: 0 microgramme/L

laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



A TEMPÉRATURE

ABSENCE

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Après quelques jours d'absence,

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0,12 mg/L Valeur maxi: 0,12 mg/L

Très bonne qualité

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0 microgramme/L Valeur maxi: 0 microgramme/L



a

TEMPÉRATURE

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 40,3 °f Valeur maxi: 42,7 °f

Édité le 17/07/2025 UDI 005001063

2024

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION: CHATEAUVIEUX (DE) (CHEF LIEU)

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

L'eau distribuée est de bonne qualité.

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE PUITS DES JARDINS 2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'obiet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 479 personnes sur 1 commune (CHATEAUVIEUX). Le responsable des installations est : « COMM AGGLO TALLARD DURANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU - CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 100 %

Valeur maxi: 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 7,37 mg/L Valeur maxi: 8,9 mg/L

Nombre de prélèvements : 1

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Conformité: 100 % Nombre de substances recherchées : 641 Valeur maxi: 0,025 microgramme/L Année prise en compte : 2021





Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



TEMPÉDATURE

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Consommez exclusivement l'eau du

réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0,1 mg/L Valeur maxi: 0,1 mg/L Année prise en compte : 2021

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0 microgramme/L Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 17/07/2025 UDI 005001065

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 39,2 °f Valeur maxi: 41,5 °f

2024

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION: FOUILLOUSE (DE)

L'eau distribuée est de bonne qualité.

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE PUITS DES JARDINS 2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 242 personnes sur 1 commune (FOUILLOUSE). Le responsable des installations est : « COMM AGGLO GAP TALLARD DURANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU - CGE » qui assure l'exploitation du

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 6,87 mg/L Valeur maxi: 8,6 mg/L

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023

SAVEUR-COULEUR -U 0 A

TEMPÉRATURE

TEMPÉRATURE

ABSENCE

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0,12 mg/L Valeur maxi: 0,12 mg/L Année prise en compte : 2023

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Nombre de prélèvements : 1 Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum Valeur moyenne: 0 microgramme/L Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023

Édité le 17/07/2025 UDI 005001066

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau

réglementaire est 10 microgramme/L

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 39,8 °f Valeur maxi: 41,9 °f

exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES





ZONE DE DISTRIBUTION: PAROTS DE SIGOYER (LES)

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante

D: Eau de mauvaise qualité

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité.

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE PUITS DES JARDINS 2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 76 personnes sur 1 commune (SIGOYER). Le responsable des installations est : « COMM AGGLO GAP TALLARD DURANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU - CGE » qui assure l'exploitation du

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 12 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2022, 2023, 2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 5,8 mg/L Valeur maxi: 5,8 mg/L

ABSENCE



SAVEUR-COULEUR

TEMPÉRATURE

TEMPÉRATURE

V

1

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 m'crogramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Année prise en compte : 2020

Nombre de substances recherchées : 173 Valeur maxi: 0 microgramme/L

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Consommez exclusivement l'eau du

réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Consommez exclusivement l'eau du

réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi: 0 mg/L Année prise en compte : 2020

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0 microgramme/L Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2020



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 17/07/2025 UDI 005001067

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 37,3 °f Valeur maxi: 37,3 °f





ZONE DE DISTRIBUTION: QUARTIER DE GARNIER

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable C: Eau de qualité insuffisante

D: Eau de mauvaise qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité.

Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est mixte.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 226 personnes sur 1 commune (TALLARD). Le responsable des installations est : « COMM AGGLO GAP TALLARD DURANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU - CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11 Conformité: 90 % Valeur maxi: 1 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 1,45 mg/L Valeur maxi: 2,1 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS





Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 173 Valeur maxi: 0,009 microgramme/L Année prise en compte : 2020

SAVEUR-COULEUR



TEMPÉRATURE

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0 mg/L Valeur maxi: 0 mg/L Année prise en compte : 2020



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Consommez exclusivement l'eau du

réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 2 microgramme/L Valeur maxi: 2 microgramme/L Année prise en compte : 2020



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 17/07/2025 UDI 005001068

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 11,7 °f Valeur maxi: 13,2 °f





ZONE DE DISTRIBUTION : FOUREYSSASSE

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable C: Eau de qualité insuffisante

D: Eau de mauvaise qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité.

Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 19 personnes sur 1 commune (FOUILLOUSE). Le responsable des installations est : « COMM AGGLO GAP TALLARD DURANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COMM AGGLO GAP TALLARD DURANCE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 10

Conformité: 90 % Valeur maxi: 2 n/100 ml

Années prises en compte : 2022, 2023, 2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi: 0 mg/L



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 178 Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2022

AVEUR-COLLEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0,08 mg/L Valeur maxi: 0,08 mg/L Année prise en compte : 2022

TEMPÉRATURE



réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Consommez exclusivement l'eau du

réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Consommez exclusivement l'eau du

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0 microgramme/L Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2022



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 17/07/2025 UDI 005003919

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 21,4 °f Valeur maxi: 21,4 °f





ZONE DE DISTRIBUTION: CRESPILLON-LACHAUP

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité.

Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 40 personnes sur 1 commune (CHATEAUVIEUX). Le responsable des installations est : « COMM AGGLO GAP TALLARD DURANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU - CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte: 2021, 2022, 2023,

2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 3 mg/L Valeur maxi: 3 mg/L

ARSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

TEMPÉRATURE

réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Consommez exclusivement l'eau du

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 15,3 °f Valeur maxi: 15,3 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 17/07/2025 UDI 005004558





ZONE DE DISTRIBUTION : LES BARONS - BOURNAS

2024 L'eau distribuée est de bonne qualité.

A : Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable

C: Eau de qualité insuffisante

D : Fau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est mixte.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 24 personnes sur 1 commune (JARJAYES). Le responsable des installations est : « COMM AGGLO GAP TALLARD DURANCE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU - CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2020, 2021, 2022,

2023, 2024

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne: 2,1 mg/L Valeur maxi: 3,1 mg/L

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-decà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 6 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 179 Valeur maxi: 0 microgramme/L



SAVEUR-COULEUR

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne: 0,058 mg/L Valeur maxi: 0,09 mg/L

TEMPÉRATURE

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Signalez à votre distributeur d'eau

(coordonnées sur la facture) les

changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 6

Valeur moyenne: 0,8 microgramme/L Valeur maxi: 4 microgramme/L

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne: 14,6 °f Valeur maxi: 17,5 °f

Édité le 17/07/2025 UDI 005004563